

qu'exige notre existence, et nous exagérons peut-être cette situation.

Dans sa déclaration d'aujourd'hui, le ministre a insisté sur nos engagements envers la communauté transatlantique et sur leur importance. J'admets tout cela. Ils forment une partie extrêmement importante de notre politique de coexistence. Le Canada doit vivre dans l'harmonie et entretenir des échanges commerciaux aussi équitables que possible avec tous les pays de la communauté atlantique. Mais il n'a pas encore formulé une politique d'ensemble pour le Pacifique.

Toutefois, les circonstances nous poussent à le faire. Nous y venons par le biais du commerce. On dirait presque que l'ancienne règle historique s'applique à la situation: le marchand précède le diplomate, car dans les années d'après-guerre et depuis, à mesure que notre commerce avec le Japon se développait et par suite de nos ventes de blé à la Chine plus récemment, nous avons commencé à songer de façon plus positive au rôle du Canada dans le Pacifique. C'est le commerce qui nous y a amené. L'explosion d'une bombe nucléaire par la Chine, dont il a été question, a certainement accru notre intérêt mais en vérité ce sont les échanges commerciaux qui ont tout déclenché. Notre attention s'est vraiment tournée vers l'Ouest quand nous avons voulu y écouler nos produits.

Mais cela n'est pas suffisant. Ce n'est là qu'une partie de ce que nous devrions entreprendre, si nous voulons que le Canada établisse une politique claire, précise et bien agencée vis-à-vis de ce pays de la région du Pacifique. Nous devons nous rendre compte que les deux tiers de la population du globe se trouvent dans la région de l'océan Pacifique. Tout ce qui touche ces gens, du point de vue politique ou économique, nous touchera, nous aussi, de plus en plus. Leur façon d'agir a des répercussions sur nous. Il nous est impossible de vivre dans l'isolement, quand bien même nous le voudrions; nous ne pouvons pas nous empêcher d'être engagés du côté du Pacifique. Ce serait bien dommage si notre engagement se faisait sous la forme d'une politique établie au petit bonheur et au jour le jour, au fur et à mesure des événements. La mise en œuvre d'un programme soutenu à l'endroit de cette région ne relève pas seulement du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Bon nombre de ses collègues dans le cabinet ont tout intérêt à prendre part à la mise en œuvre d'un programme de ce genre. Mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et son ministère peuvent donner l'orientation voulue, assurer les directions nécessaires et le programme fondamental de mise en œuvre d'une politique canadienne.

[M. Fleming (Okanagan-Revelstoke).]

Si nous voulons avoir une politique bien intégrée à l'égard de la région du Pacifique, nous devons tenir compte des relations commerciales en plus des relations diplomatiques habituelles. Nous devons tenir compte également de notre politique de défense et de celle de nos alliés et de nos amis du Commonwealth qui se sont déjà engagés à fond dans cette région. L'élaboration de cette politique exigera l'intégration de nos programmes d'aide à l'étranger et de nos programmes d'aide technique. Nous portons un intérêt considérable aux pêcheries du Pacifique-Nord. Nos programmes d'immigration seront nécessairement touchés par cette politique. Nous devons organiser des échanges en stimulant le tourisme. Nous devons accroître le taux de croissance de nos ports sur la côte ouest et celui de nos lignes intérieures de communication avec ces ports. Il faudra établir une politique routière nationale, ayant une relation quelconque avec l'élaboration d'une politique concernant la région du Pacifique.

Il y a une question dont on discute depuis nombre d'années sur le littoral ouest, mais à laquelle on a porté encore beaucoup plus d'attention au cours des derniers mois. D'aucuns se demandent si nous ne devrions pas dès maintenant nous engager activement dans des négociations en vue de l'établissement d'un corridor passant par l'enclave de l'Alaska afin de donner accès à la mer aux grandes régions en plein essor de la Colombie-Britannique et du Yukon. De plus, comme on continue à mettre en valeur les ressources dans le Nord des provinces des Prairies et puisqu'une grande partie de cette production est destinée aux marchés de l'Asie et du Pacifique, il faudra nous préoccuper de plus en plus de nos communications sur la côte ouest—c'est-à-dire de trouver les moyens les plus rapides et les plus économiques d'expédier ces produits dans la région du Pacifique. Tout cela exige une politique intégrée et articulée d'aménagement que le peuple canadien comprendra et appuiera. J'espère que le ministre, au cours du présent débat ou au cours d'un autre débat sur les affaires extérieures nous dira à quelles solutions le ministère des Affaires extérieures ou les autres ministères du gouvernement ont pensé.

J'ai remarqué qu'au moment de la réunion au Japon, l'honorable représentant a parlé d'un triangle Canada-Chine-Japon. C'était aller un peu plus loin que par le passé, mais je demande au ministre d'aller encore plus loin. En somme, le triangle n'est pas la relation la plus satisfaisante.

L'hon. M. Martin: Le triangle du Pacifique.

M. Fleming (Okanagan-Revelstoke): Je crois que c'est un pas en avant quoique, à mon avis, c'est loin de ce dont nous avons besoin comme pays baigné par le Pacifique. Même